

# Aménagement de l'espace de travail (après la Covid 19)

## OBJECTIFS

- **Comprendre** les ressorts d'un projet d'aménagement (gestion de projet, communication, écoute)
- **Se positionner** sur un projet d'aménagement ou de réaménagement présenté
- **Mettre en place** des mesures de prévention des risques professionnels (ergonomie des postes de travail, climatisation, utilisation de l'espace de travail) après la crise de la COVID 19

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

interaction, exercices, études de cas, théorie, mise en situation

### ÉVALUATION DE LA FORMATION :

en fin de formation, un formulaire sera à compléter et permettra d'obtenir une attestation de fin de formation

### ÉVALUATION DES STAGIAIRES :

un quiz sera réalisé en fin de formation

### ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

elle sera remise après la fin de la formation

**PUBLIC :** les représentants du personnel, toute personne en charge des services généraux ou d'un projet d'aménagement

**NIVEAU 1 • PRÉ-REQUIS :** aucun

**DURÉE :** 2 jours (14 heures)

**TARIF INTER :** 350 € HT/jour

Contactez-nous pour connaître notre tarif INTRA : 01 40 22 64 43 / 01 40 22 64 44 / 01 40 22 63 71

## PROGRAMME

### Introduction :

→ Les acteurs internes et externes d'un projet d'aménagement

### 1. Le projet d'aménagement (approche organisationnelle)

→ Philosophie du projet, choix d'un concept et typologie de travail (télétravail, flex office, etc.)

→ L'impact possible du déménagement sur les conditions de travail

→ L'information, la communication, la participation des salariés

→ Le rôle des différents acteurs

→ Focus sur le rôle des élus du personnel

### 2. Les leviers de la mise en œuvre d'un aménagement (approche architecturale)

→ Evaluer la capacité en effectif au regard des aspects réglementaires et normatifs

→ Savoir repérer les principaux besoins (évacuation, cohabitation avec distanciation physique, luminosité, etc.)

→ Analyser les situations de travail, les contraintes sanitaires et organisationnelles pour penser l'aménagement

**Exercice :** élaborer une liste de propositions d'aménagement de votre lieu de travail à la suite de la pandémie liée à la COVID 19 et en faire l'analyse en formation.

### 3. L'approche ergonomique basée sur l'analyse d'activité

→ Ratios et cloisonnements

→ Aménagement des bureaux

→ Choix du mobilier et des matériaux

→ Les différents facteurs à prendre en compte

**Exercice :** décrypter le caractère favorable ou non des aménagements dans un schéma et justifier la réponse

**Exercice :** compléter un modèle de charte d'aménagement au regard de la description d'un espace de travail proposée en formation.

### 4. Focus sur les installations de climatisation

→ Pollution : les règles du Code de l'Environnement

→ Température : les règles du Droit du Travail

→ Les précautions à mettre en œuvre après la crise COVID 19

→ Vérifier la validité des indicateurs de contrôle présentés ou utilisés en interne

→ Vérifier la qualité de la prestation de maintenance : comment construire et faire vivre un système de contrôle ?

→ Proposer des évolutions pour protéger la santé des salariés sur leur lieu de travail

### Conclusion